

# **PROFESSIONNELLE**

## MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

## **Objectifs de la formation**

le CAP agricole métiers de l'agriculture forme les élèves aux métiers de l'agriculture : élevage, culture céréalière, horticulture... selon la spécialité choisie. Il acquiert les compétences pour devenir responsable de la conduite d'un élevage ou d'une production végétale.

En productions animales, l'élève pratique l'élevage (bovin, ovin, caprin, porcin, volailles et équin) et apprend à s'occuper de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau.

En productions végétales, le jeune travaille les sols (préparer les sols, surveiller les croissances des végétaux, réaliser des travaux mécanisés...), récolte et conditionne les produits.

Dans la spécialité de l'horticulture et des productions légumières, il s'initie aux opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement.

#### Lieux de la formation

Agripôle St-Hilaire-Du-Harcouët - CFA www.agripole-st-hilaire.fr

> Campus agricole de Vire - CFA www.tracy-vire.fr

Campus terre et avenir - CFA www.campusterreetavenir.fr

> Campus métiers nature de Coutances - CFA www.campusagri.fr

EPLEFPA de l'Eure - CFA www.educagri27.fr

NaturaPÔLE Campus Pays de Bray - Lycée de **Brémontier-Merval** Campus Yvetot - CFA www.naturapole.fr

> Le Robillard - CFA www.le-robillard.fr

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



#### CONTENU DE LA FORMATION

#### **Enseignement général**

- Mathématiques
- Français
- Histoire-Géographie
- Sciences Economiques et Sociales
- Biologie
- Anglais
- Éducation Socio-Culturelle
- Éducation Physique et Sportive

#### **Enseignement technique**

- Insertion du/de la salarié.e dans l'entreprise
- Maintenance des matériels
- Techniques et Pratiques professionnelles « Ruminants »
- Techniques et pratiques professionnelles « Grandes cultures »



### POURSUITES D'ÉTUDES

Bac Pro Conduite et Gestion de l'entreprise Agricole

BP Responsable d'entreprise Agricole

CS agricole



## DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Salarié.e Agricole / Agent en polyculture élevage

Conducteur.ice d'engins agricoles



#### CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

 Avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de classe de troisième

#### Et pour l'apprentissage :

- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être âgé de moins de 30 ans et avoir
  15 ans (ou plus) au 31 décembre de l'année d'intégration









